

(p. 48). L'acceptabilité de ces phrases est « expliquée » par « the presence of a phrase following the quantifier where the quantifier plus that phrase can be felt as a unit, at least with respect to intonation » (p. 49). Comme description ce n'est pas mal, mais cela semble relever plutôt de la grammaire traditionnelle. De toute façon, Q-Post ne semble pas être pour grand-chose dans cette explication. – L'autre cas est représenté par les phrases du type *Je pense à eux tous*, où *eux tous*, selon Kayne (p. 51), doit être relié à *eux deux* et *nous autres*. Or c'est justement ce que Q-Post ne fait pas.

Dans la section 3.3, Kayne discute la structure dérivée de FI, notamment la question de savoir quel est le statut syntaxique de la séquence *faire* – V. Il pense que *faire* – V ne doit pas être dominée par un nœud V, et il fournit une série d'arguments pour appuyer sa thèse. Toute cette discussion me paraît un peu cryptique, car, premièrement, Kayne ne précise pas ce que veut dire *faire* dominer deux V par un seul V (à part quelques conséquences pour ses propres règles transformationnelles), et, deuxièmement, il ne signale pas quelle autre structure on pourrait attribuer à *faire* – V. Tous les arguments qu'il avance semblent indiquer que *faire* a ici les propriétés d'un verbe auxiliaire, mais cette possibilité, il ne la mentionne pas, et ainsi le lecteur n'en est pas plus avancé quant à la structure dérivée de *faire faire quelque chose à quelqu'un*.

Les quelques réserves que j'ai formulées dans ce qui précède ne concernent que des points de détail. Dans l'ensemble, je pense que Kayne a pleinement atteint le double but qu'il s'était fixé: « The illumination of the language by the theory, and of the theory through study of the language » (p. XIII). Son ouvrage témoigne des avantages de la grammaire générative transformationnelle: là où

les grammairiens d'autrefois se contentaient d'enregistrer les faits observables (ce qui constitue d'ailleurs un exploit qui est loin d'être négligeable), le transformationniste cherche une explication, des régularités sous-jacentes gouvernant la variété kaléidoscopique des faits observés. Et suivre la démarche d'un linguiste qui réussit dans cette entreprise est un réel plaisir.

Carl Vikner
Copenhague

Références

Sandfeld, Kr. (1943) *Syntaxe du français contemporain. L'Infinitif*. Genève, Droz.
Togeby, Knud (1965) *Fransk grammatik*. København, Gyldendal.

B. P. F. Al: *La notion de grammaticalité en grammaire générative transformationnelle. Etude générale et application à la syntaxe de l'interrogation directe en français parlé*. Presse Universitaire de Leyde, Leyde 1975. 173 p.

C'est un fait bien connu que le statut de la notion de grammaticalité dans la grammaire transformationnelle chomskyenne a suscité une large discussion. Dans son étude, B.P.F. Al reprend cette discussion. Il propose d'intégrer la notion de grammaticalité dans le cadre théorique développé dans Labov (1973) et (1976), et il argue longuement en faveur de sa position. A mon avis, ses arguments ne sont pas toujours convaincants. Aussi ai-je décidé de présenter brièvement l'étude d'Al d'abord, et puis d'aborder quelques problèmes touchant à la critique de la position chomskyenne et à l'hypothèse d'Al. Il va de soi que je ne prétends pas avoir rendu compte de tous les aspects de l'ouvrage en question.

L'objet principal de l'étude d'Al est la variation linguistique que représente l'interrogation directe en français parlé. L'auteur se limite à vingt exemples-types et aux trois niveaux de langue: français soutenu, français familier et français populaire. Ces limitations lui sont partiellement imposées parce qu'il se contente d'analyser et de théorétiser à partir des données exposées dans Behnstedt (1973). Al distingue nettement entre les notions théoriques et les notions empiriques (notions du domaine des données d'observation) (Al: 4). La notion d'acceptabilité est empirique, tandis que celle de grammaticalité est théorique. Le but de l'étude est de déterminer l'acceptabilité des exemples-types et d'en décrire la grammaticalité. Pour ce qui est de l'acceptabilité conçue comme propriété d'un énoncé, Al argue en faveur de la thèse selon laquelle l'acceptabilité d'un énoncé est graduelle et qui veut que le degré varie en fonction de plusieurs paramètres. Cela a pour conséquence qu'il faut, si possible, contrôler ces paramètres et s'en tenir aux tests d'acceptabilité appropriés. Le test préféré d'Al est le test de classement (Al: chap. 2). En appliquant cette méthode à l'interrogation directe en français, Al montre, par exemple, que la construction exemplifiée par la phrase (1) est très acceptable en français populaire, mais inacceptable en français soutenu, et que l'acceptabilité varie en fonction de la nature du sujet, du choix du verbe et du mot interrogatif (Al: 79):

(1) Ton papa il boit beaucoup?

Pour rendre compte des faits constatés, Al propose qu'une seule et même grammaire engendre toutes les phrases plus ou moins grammaticales qui relèvent des différents niveaux de langue, et que les règles de cette grammaire soient des règles variables (Al: 125 ss.). Une règle variable est une règle chomskyenne à

laquelle est associé un indice p indiquant la probabilité d'application de la règle. L'indice p varie entre 0 et 1, et sa valeur est calculée à partir d'une quantification des différents facteurs qui favorisent ou défavorisent l'application de la règle. Une règle est obligatoire si $p = 1$. L'inacceptabilité de (1) en français soutenu se décrit dans ce cadre par le fait que le facteur de niveau de langue rend obligatoire la règle transformationnelle qui efface le sujet pronominal (Al: 130). Al propose aussi, et c'est là l'aspect novateur de son étude, que le degré de grammaticalité d'une phrase puisse être calculé à partir des probabilités d'application des règles ayant joué un rôle dans la dérivation de la phrase. En français soutenu, le degré de grammaticalité de (1) est ainsi calculé comme étant égal à .00 en fonction des transformations qui la dérivent.

Un des problèmes qu'Al discute longuement concerne le rapport qu'il y a entre l'ensemble G des phrases grammaticales et l'ensemble A des énoncés acceptables. Al opte pour la relation d'équivalence, tout en réfutant les arguments connus en faveur d'autres relations possibles (Al: chap. 1 et 4). Pour ma part, je trouve que le problème est mal posé et que, par conséquent, les arguments sont faibles. Al pose le problème en fonction de sa propre terminologie, ce qui est compréhensible. Mais ce point de départ implique qu'il discute seulement la relation qu'il y a entre les deux ensembles mentionnés, c'est-à-dire un ensemble déterminé par une propriété théorique et un ensemble déterminé par une propriété empirique. Or, si l'on regarde les textes qu'Al interprète, notamment Chomsky (1965: 11), il est clair qu'il existe au moins une autre possibilité. Celle-ci consiste à dire qu'il y a deux ensembles déterminés par deux propriétés théoriques différentes, et deux ensembles déterminés par des propriétés empiriques correspondantes. La relation

dont parle AI n'est donc pas nécessairement celle de la grammaire transformationnelle chomskyenne, et les arguments avancés perdent de leur force. En faveur de sa propre position, AI avance le postulat selon lequel la relation d'équivalence entre G et A rendrait une grammaire donnée plus falsifiable que si l'on présumait une autre relation (AI: 147). Mais ce postulat est hors du propos dans le contexte présent. Dire qu'une grammaire doit engendrer les phrases grammaticales correspondant aux énoncés acceptables, c'est se fixer une tâche. Mais la notion de falsifiabilité s'applique aux théories et non aux tâches, surtout si l'on accepte l'interprétation que donne Popper de ce terme, cf. Popper (1959). En plus, cette notion ne s'applique qu'aux théories proposées pour rendre compte des mêmes problèmes. Or, le cadre théorique labovien dont AI s'inspire est proposé pour rendre compte d'une classe de problèmes différant de celle de la grammaire transformationnelle chomskyenne, Labov (1976: 260 ss.). Pour ces raisons, la notion de falsifiabilité est inappropriée dans le contexte où l'utilise AI, à moins qu'il n'en ait une conception non explicitée, et l'argument en faveur de la position en question devient donc inacceptable.

Bien que la discussion générale sur la notion de grammaticalité ne me paraisse pas avoir visé juste, les problèmes concrets que soulève AI, eux, demeurent. Abordons les propositions de l'auteur pour tenter de résoudre ces problèmes. L'hypothèse principale d'AI porte sur le degré de grammaticalité. AI pose que la grammaticalité d'une séquence quelconque $\gamma(s_i)$ est le produit des valeurs p de toutes les règles qui ont contribué à la dérivation de cette séquence (AI: 131). Si l'on prend cette assertion au pied de la lettre, il faudrait certainement entendre par «les règles qui ont contribué à la dérivation de»: «les règles qui ont été

appliquées dans la dérivation de». Mais si l'on considère les calculs exposés p. 133, on se rend compte que la valeur de γ est calculée à partir des valeurs p associées aux transformations qui n'ont pas été appliquées. Pour dériver la phrase (2), par exemple, AI fait intervenir trois transformations (AI: 121), mais il y a quatre valeurs de p associées à quatre transformations différentes qui entrent dans le calcul de la grammaticalité de (2):

(2) Où sont passées mes cigarettes?

Pourquoi? – AI n'en dit rien. A noter aussi que s'il faut interpréter l'expression en question comme «les règles dont les descriptions structurales ont été satisfaites dans la dérivation de», l'approche d'AI rendrait sa théorie plus puissante et moins adéquate. Car, dans cette interprétation, qu'AI accepte en pratique, toutes les règles plus ou moins facultatives de la grammaire auront une forte probabilité d'entrer dans les calculs, ou bien arbitrairement, ou bien partout. Et ce n'est pas l'intention d'AI.

Les calculs de la valeur de p me semblent aussi créer des difficultés. En reconstituant les conventions qui gouvernent le symbole $*1*$, j'ai obtenu le résultat suivant (AI: 126 et 130):

- a) La probabilité d'application d'une règle $p(T_i)$ varie entre 0 et 1.
- b) Si $p(T_i) = 1$, la règle T_i est obligatoire.
- c) $p = pF_1 \times \dots \times pF_n$.
- d) Si F_i rend T_i obligatoire, pF_i est $*1*$.
- e) Si au moins un facteur pF_i est $*1*$, $p(T_i)$ est 1.

Cette formulation est circulaire, puisque l'introduction du symbole $*1*$ dépend du caractère obligatoire de T_i et qu'en même temps ce symbole rend T_i obligatoire. Si cette reconstruction est correcte, il faudra trouver un moyen de rompre le

cercle vicieux avant qu'on ne puisse attribuer un contenu empirique à cette partie de l'hypothèse avancée.

L'utilisation du symbole *1* crée, même si l'on ne tient pas compte de la circularité, un autre problème. Pour exclure la phrase (3):

(3) *Que Pierre a-t-il fait?

Al attribue au mot interrogatif *que* une spécification lexicale qui rend obligatoire la règle d'inversion nominale par l'intermédiaire du symbole *1* (Al: 140). La règle en question dérive (4) de (3) après effacement du sujet pronominal (Al: 120):

(4) Qu'a fait Pierre?

Mais ce mécanisme coûteux ne suffit pas puisqu'on trouve aussi (5), cf. Obenauer (1976: 100):

(5) Que diable Marie cherche-t-elle?

Il est, bien sûr, possible de faire intervenir une autre spécification lexicale qui annulerait l'introduction du symbole *1* dans le contexte *que diable*, par exemple une spécification lexicale attribuée au mot *diable*. Mais où est alors la falsifiabilité d'une telle théorie qui permet de dire quoi que ce soit? Selon moi, il vaudrait mieux admettre que reste ouverte la question de savoir s'il est possible de décrire de tels problèmes d'une manière non *ad hoc*.

Finn Sørensen
Copenhague

Bibliographie

Behnstedt, Peter (1973): *Viens-tu? Est-ce que tu viens? Tu viens? Formen und Strukturen des direkten Fragesatzes im Französischen*. Tübinger Beiträge zur Linguistik, 1973.

Chomsky, Noam (1965): *Aspects of the Theory of Syntax*. The M.I.T. Press, Cambridge, Mass. 1970.

Labov, William (1973): *Sociolinguistic*

Patterns. University of Pennsylvania Press, 1973.

Labov, William (1976): *Sociolinguistique*. Les Editions de Minuit, Paris 1976. (Traduction française de Labov (1973)).

Obenauer, Hans-Georg (1976): *Etudes de syntaxe interrogative du français. Quoi, combien et le complémenteur*. Linguistische Arbeiten 34, Niemeyer, Tübingen 1976.

Popper, Karl R. (1959): *The Logic of Scientific Discovery*. Hutchinson, London 1972.

2. Phonologie

François Dell: *Les règles et les sons. Introduction à la phonologie générative*. Paris, Hermann, 1973. 286 p.

L'ouvrage de D. est le premier traité de phonologie générative écrit en français – mis à part la traduction française de SPE. Il n'est pas besoin d'insister sur la nécessité d'une telle présentation, qui répond d'ailleurs à toutes les espérances, étant à la fois une initiation à la théorie et permettant au lecteur d'être, par la suite, à même de suivre des démonstrations plus complexes. La division est bipartite: les «notions fondamentales» de la théorie sont d'abord exposées, après quoi l'auteur étudie quelques «questions de phonologie française». Chaque partie comprend trois chapitres.

On ne saurait trop insister sur l'excellence du premier chapitre, qui est un exposé théorique général. La notion de «grammaire», par exemple, y est clairement définie, et D. n'entre dans aucune polémique contre les approches taxonomiques. Les relations entre langages formels et grammaire sont brièvement décrites. «L'organisation des grammaires» proposée par D. a pour base théorique le modèle de Chomsky 1965. La composante